

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 8 mars 2011

Le huit mars deux mil onze, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Saint-Maximin, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de son maire, René Pois-Pompée. Les convocations ont été envoyées le trois mars deux mil onze.

Odile Chabert est désignée secrétaire de séance, à l'unanimité.

Le procès-verbal de la réunion du vingt-neuf octobre deux mil dix est adopté à l'unanimité avec la reformulation du second paragraphe du 13 - *Convention entre les communes « du nord et du sud » et l'association Arcade* : « Le conseil municipal, par 8 voix pour, 5 voix contre, 2 abstentions ».

SOMMAIRE

Intercommunalité : communauté de communes du pays du Grésivaudan (CCPG) : convention 2010 de mise à disposition du bassin du centre nautique intercommunal pour les scolaires ; CCPG : délégués de la commune.

Informations : CCPG/SIBRECSA : déchets ; CCPG : festival Cinétoiles en Grésivaudan ; syndicat intercommunal du collège de Pontcharra ; syndicat de la gendarmerie du haut Grésivaudan ; syndicat départemental d'électricité.

Conseil municipal : information : délégations du maire.

Finances : numérisation du cadastre (convention financière) ; remboursement Vive l'école (piscine). Informations : achat de terrain pour l'agrandissement du cimetière ; cotisation à l'Espace Belledonne ; communaux de Laissaud ; calendrier de préparation du budget primitif 2011 ; Mise à disposition d'une salle pour un atelier de peinture en août 2011.

Scolaire : convention de mise à disposition de matériel informatique par Vive l'école pour l'école de Saint-Maximin dans les locaux communaux.

Information : modification des règlements de garderie périscolaire et de restauration scolaire.

Ressources humaines : contrats d'assurances des risques statutaires ; tour d'Avallon : création d'un poste d'adjoint administratif pour la saison 2011.

Urbanisme : informations : réflexion sur le SCOT au sein de la communauté de communes du pays du Grésivaudan (CCPG) ; modification du POS ; requête contre l'opposition à la déclaration préalable 38 426 10 2 0012 de Monsieur Mure ; demande de Madame Fayn.

Travaux : informations : maîtrise d'œuvre pour les travaux coordonnés Les Bruns ; avant-projets sommaires pour les futurs travaux coordonnés.

Question diverses.

Intercommunalité

1 - Communauté de communes du pays du Grésivaudan (CCPG) : convention 2010 de mise à disposition du bassin du centre nautique intercommunal pour les scolaires

La CCPG gère le centre nautique intercommunal de Crolles, destiné en priorité à l'initiation de la natation dans le cadre scolaire.

Les élèves de maternelle, CP et CE ont bénéficié de l'utilisation de cette structure pour dix séances de piscine, du 13 septembre au 20 novembre 2010.

À l'unanimité, le conseil municipal approuve la convention de mise à disposition du bassin du centre nautique intercommunal et autorise le maire à la signer.

2 - Communauté de communes du pays du Grésivaudan (CCPG) : délégués de la commune

Le 21 novembre 2008, le conseil municipal avait désigné à l'unanimité René Pois-Pompée et Jacques Viret pour siéger au conseil de la CCPG.

Monsieur Viret fait part de son choix de ne plus représenter la commune.

Aucun conseiller n'étant candidat, son siège reste vacant.

3 - Information : communauté de communes du pays du Grésivaudan (CCPG)/SIBRECSA : déchets

La CCPG se laisse davantage de temps pour mettre en place la redevance incitative liée au tri sélectif. En ce qui concerne la réduction du nombre de passages du camion de ramassage des ordures ménagères sur la commune (une seule tournée, le vendredi, depuis le 1^{er} janvier 2011 – hors le hameau de La Combe qui bénéficie d'un second passage, lié à la tournée de Pontcharra), il est souhaité une meilleure communication du SIBRECSA.

4 - Information : communauté de communes du pays du Grésivaudan (CCPG) : festival Cinétoiles en Grésivaudan

La commune a mis une option pour fin juin-début juillet afin de proposer une séance de cinéma en plein air au centre de loisirs intercommunal.

5 - Information : syndicat intercommunal du collège de Pontcharra

La participation de la commune diminue (vingt-quatre élèves sur six cent soixante-huit). Les frais 2009 d'utilisation du gymnase par le collège n'ont pas été financièrement pris en charge par la CCPG en 2010, et sont donc répartis entre les communes du syndicat, pour 2011.

6 - Information : syndicat de la gendarmerie du haut Grésivaudan

La gendarmerie nationale déménage au 1^{er} avril dans les locaux de la gendarmerie mobile, à Pontcharra.

7 - Information : syndicat départemental d'électricité

Les statuts du futur syndical sont consultables en mairie.

Conseil municipal

8 - Information : délégations du maire

Monsieur le maire informe le conseil qu'il va modifier les arrêtés 56-2008 (15 mars 2008) et 74-2008 (1^{er} juillet 2008) donnant délégation aux adjoints : Gérard Bricalli devient élu délégué à l'Animation, aux Fêtes et Cérémonies ; Emmanuel Gilbert devient élu délégué à la Communication et aux Finances.

Finances

9 - Information : achat de terrain pour l'agrandissement du cimetière

L'acte de vente a été signé le 5 janvier 2011 chez M^e Lelong pour un coût total de 8 588,24 €.

10 - Information : cotisation à l'Espace Belledonne

Le montant de la cotisation annuelle est désormais un forfait selon le nombre d'habitants. Pour 2011, il se monte à 150 € pour les communes comprenant entre 500 et 1 000 habitants.

11 - Information : communaux de Laissaud

L'entreprise Vicat-Granulats Rhône-Alpes a recontacté la commune sur le devenir des communaux de Laissaud.

Monsieur le maire lui a rappelé que, lors de sa séance du 8 septembre 2000, le conseil municipal avait donné, à l'unanimité, son accord pour la vente et avait autorisé le maire à poursuivre toutes démarches utiles, notamment la signature d'un compromis de vente, le 31 juillet 2001.

12 - Information : calendrier de préparation du budget primitif 2011

Le groupe Finances étudiera les demandes des commissions le mardi 15 mars, à 14 heures.
La commission Finances, en présence du trésorier, se réunira le jeudi 31 mars, à 14 heures.
Le vote du budget est fixé au mercredi 6 avril, à 20 heures.

13 - Mise à disposition d'une salle pour un atelier de peinture en août 2011

La commune a été sollicitée pour la mise à disposition d'une salle, cet été, afin d'accueillir un atelier de « peinture à la campagne » à destination d'adultes.
Le conseil municipal donne un accord de principe pour la mise à disposition d'une salle de classe et fixera les modalités de location lors d'une prochaine séance.

14 - Numérisation du cadastre (convention financière)

Lors de sa séance du 20 novembre 2009, le conseil municipal a donné son accord pour l'adhésion de la commune au dernier avenant à la convention du 10 décembre 2002 en vue de la numérisation du cadastre de la commune.

Il convient aujourd'hui de définir :

- les conditions de la participation de chaque partenaire à la constitution initiale du plan cadastral informatisé sur le territoire de la commune de Saint-Maximin, qui inclut à la fois les frais de numérisation du plan, de reproduction des originaux du cadastre et de contrôle de saisie et de structuration des données ;
- les modalités d'échanges de données entre chaque partenaire et la direction générale des impôts (DGI) pour la saisie initiale des données et pour les retranscriptions périodiques des mises à jour.

À l'unanimité, le conseil municipal approuve la convention financière et autorise le maire à la signer.

Sortie de L. Augustin, qui ramène à 13 le nombre des présents et à 13 celui des votants.

15 - Remboursement Vive l'école (piscine)

Les élèves de maternelle, CP et CE ont bénéficié de l'utilisation du bassin du centre nautique intercommunal de la CCPG pour dix séances de piscine, du 13 septembre au 20 novembre 2010.

Ces séances ont également nécessité la présence d'un MNS supplémentaire.

Conformément à l'article 6 de la convention CV-10-0075, la commune s'est acquittée du montant des séances et de la mise à disposition du MNS supplémentaire, pour un montant total de 756,99 €.

L'association de parents d'élèves Vive l'école a décidé de prendre en charge financièrement le coût total de cette activité.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le remboursement par l'association Vive l'école.

Scolaire

16 - Convention de mise à disposition de matériel informatique par Vive l'école pour l'école de Saint-Maximin dans les locaux communaux

L'association Vive l'école a décidé de mettre à disposition de l'école de Saint-Maximin du matériel informatique destiné à l'initiation à l'informatique dans le cadre scolaire, notamment pour le brevet informatique et internet (B2i).

Ce matériel est utilisé dans les locaux communaux et l'Internet de l'école est mis à disposition par la commune.

La convention définit les responsabilités de chaque partie vis-à-vis du matériel, des logiciels, de la connectique et du réseau local

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention et autorise le maire à la signer.

Retour de L. Augustin, qui porte à 14 le nombre des présents et à 14 celui des votants.

17 - Information : modification des règlements de garderie périscolaire et de restauration scolaire

Une réflexion est en cours pour éventuellement modifier l'âge des enfants accueillis dans ces deux services.

Ressources humaines

18 - Contrats d'assurances des risques statutaires

Les collectivités ont l'opportunité de souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à leur charge en cas de maladie, de décès, d'invalidité, d'incapacité ou d'accident de leurs agents.

Le centre de gestion de l'Isère peut souscrire de tels contrats pour leur compte, en mutualisant les risques.

Le conseil municipal, à l'unanimité, charge le centre de gestion de l'Isère de négocier auprès d'une entreprise d'assurance agréée, un contrat groupe ouvert à adhésion facultative, la commune se réservant la faculté d'y adhérer. Cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées.

Ces conventions devront couvrir tout ou partie des risques suivants, sous le régime de la capitalisation :

- agents affiliés à la CNRACL : décès, accident du travail, maladie ordinaire, longue maladie/longue durée, maternité-paternité et adoption ;
- agents non affiliés à la CNRACL : accident du travail maladie grave, maternité-paternité et adoption, maladie ordinaire.

Pour chacune des catégories d'agents, les assureurs consultés devront pouvoir proposer à la collectivité une ou plusieurs formules.

Ces conventions auront une durée de quatre ans, à partir du 1^{er} janvier 2012.

19 - Tour d'Avallon : création d'un poste d'adjoint administratif pour la saison 2011

La saison 2011 est fixée du samedi 14 juillet au dimanche 21 août, avec ouverture les samedis, dimanches et jours fériés, de 15 heures à 18 heures.

Afin de pouvoir accueillir le public, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de créer un poste d'adjoint administratif pour la durée de la saison 2011.

Urbanisme

20 - Information : réflexion sur le SCOT au sein de la communauté de communes du pays du Grésivaudan (CCPG)

La CCPG met à disposition des communes du Grésivaudan les documents liés au futur SCOT et propose une rencontre avec les élus les lundis et mardis, entre le 22 mars et le 3 mai. Le maire et les adjoints se joindront à la commune de Le Moutaret le 18 avril, de 9 h 30 à 11 h 30.

21 - Information : modification du POS

Un projet de modification du POS sera soumis au conseil municipal notamment afin de pouvoir diminuer les distances de recul de l'implantation des constructions par rapport aux emprises publiques et par rapport aux limites séparatives.

22 - Information : requête contre l'opposition à la déclaration préalable 38 426 10 2 0012 de Monsieur Mure

Monsieur Mure a déposé, le 22 décembre 2010, devant le tribunal administratif, une requête en annulation de l'arrêté en date du 13 août 2010 portant opposition à sa déclaration préalable après rejet du recours gracieux.

23 - Information : demande de Madame Fayn

Madame Fayn, par l'intermédiaire de son avocat, a sollicité la commune pour avoir des renseignements par rapport à deux de ses parcelles aux Rippelets, au regard du POS (2001 et 2002) et des réseaux.

Travaux

24 - Information : maîtrise d'œuvre pour les travaux coordonnés Les Bruns

La commission d'appel d'offres a retenu l'offre de B&R ingénierie (Meylan).

25 - Information : avant-projets sommaires pour les futurs travaux coordonnés

Après consultation, la commission d'appel d'offres a retenu l'offre de B&R ingénierie (Meylan) pour établir des avant-projets sommaires pour Les Rojons, Répidon et Avallon. Ces études permettront de prévoir le planning des travaux coordonnés des années à venir.

26 - Questions diverses

Cérémonie du 19 Mars : elle est programmée à 10 h 45 à Saint-Maximin, et à 11 h 15 à Pontcharra.

Concert en l'église de Saint-Maximin : les chorales de Pontcharra et de Briançon donneront un concert le 10 avril, à 17 h 30.

René POIS-POMPÉE

Gérard MATHON

Gérard BRICALLI

Jean-Pierre CHENEVIER

Gilbert KIEZER

Arlette AGUETTAZ

Patrick CERIA

Jacques VIRET

Emmanuel GILBERT

Denis BUISSARD : excusé.

Pierre FOUILLET

Françoise DE BOCK

Louis PAQUET

Laurent AUGUSTIN

Odile CHABERT.